

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Un événement culturel national

En 2016, le ministère de la Culture a créé les **Journées Nationales de l'Architecture** (JNArchi) avec l'ambition de sensibiliser un large public à l'architecture et de mettre en valeur des architectures remarquables pour leur qualité d'usages ou leur qualité formelle, leur apport à l'histoire de l'architecture.

Dans la continuité d'autres manifestations culturelles telles que les Journées Européennes du Patrimoine, la fête de la musique ou encore les Nuits Européennes des musées, les **JNArchi** ont vocation à s'inscrire progressivement dans le paysage culturel.

Les JNA se déclinent aussi en Journées Nationales de l'Architecture dans les Classes (JNAC) pour s'adresser directement aux scolaires, de la maternelle à l'université.

Quels sont les objectifs des JNArchi ?



Cette année, pour les 20 ans du Label Patrimoine XXème, devenu le Label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), les architectures réalisées depuis l'an 2000 seront plus particulièrement mises en valeur.







Qui participe aux JNArchi ?

Toute personne intéressée et motivée pour partager et/ou présenter une architecture récente. Ce peut être un bâtiment monumental ou modeste (salle de concert, école primaire, maison ouvrière...).

Sont concernés : les organismes publics ou privés, les associations, les structures qui valorisent le patrimoine architectural, les agences d'architecture et d'urbanisme, ou encore les musées, les médiathèques, les cinémas, mais aussi les propriétaires privés. Les initiatives citoyennes sont les bienvenues.

Comme pour d'autres manifestations nationales, des **animations culturelles** relatives à l'architecture au sens large peuvent être proposées. Activités **non commerciales**, elles seront **ludiques** et **pédagogiques** pour atteindre le **grand public**. Les manifestations réparties sur les trois journées JNArchi peuvent prendre des formes variées.

Quelques exemples d'animations déjà réalisées :

-  Visites guidées ou commentées de réalisations contemporaines (maisons individuelles, équipements publics, cités, ...)
-  Projections de films ou de vidéos sur des thématiques architecturales,
-  Expositions (photographies, tableaux, maquettes, affiches, objets, ...)
-  Conférences, table-ronde, visites commentées, ...
-  Portes ouvertes dans les agences d'architecture, visite de chantiers en cours, ...
-  Animation d'ateliers permettant de partager une vision de l'architecture (lectures, BD, photographies, croquis, maquettes, ...)

Selon vos disponibilités et vos compétences, des partenariats peuvent s'avérer utiles ou nécessaires, comme la collaboration d'un architecte ou d'un médiateur,

Des ressources existent sans doute près de chez vous (agence d'architecture locale, structures culturelles ou associations...). Nous pouvons aussi vous accompagner dans vos recherches de partenariats.

Comment participer aux JNArchi ?

Vos **locaux** sont **représentatifs de l'architecture moderne ou contemporaine**. Vous pouvez les valoriser par des visites réalisées avec des étudiants, des usagers du lieu, l'architecte du projet lui-même ou un architecte qui en fait la lecture, le commente, le replace dans son contexte historique, géographique et urbain, par des séances de croquis, de prises photo ou vidéos, etc.

Vous avez **un service de médiation et/ou des fonds** pour mettre l'architecture en valeur. Les actions citées précédemment peuvent être complétées par des expositions, des lectures, des ateliers, etc.

Dans tous les cas, c'est **l'occasion de mettre vos compétences et votre savoir-faire en avant, de toucher un autre public, d'impliquer votre personnel, vos usagers**, etc.

Vous profiterez :

Du **label national** des JNArchi, avec outils spécifiques (logo, affiches, agenda, etc.)

De la **communication du ministère** de la culture avec la campagne de presse nationale, les différents agendas, la possibilité « d'encapsuler » la carte interactive des JNA et de l'inclure dans votre site en gardant son interactivité et ses mises à jour automatiques.

De la notoriété du ministère qui compte plusieurs milliers abonnés sur Facebook et Twitter.

Par ailleurs, vous élargirez ou consoliderez votre partenariat avec les acteurs de l'architecture en région :

- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA),
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL),
- Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE),
- Maison de l'architecture des Hauts-de-France,
- We Are Archi Open (WAAO),
- Etc.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous en ligne sur **l'agenda annuel dédié à l'architecture**. Cet agenda regroupe tous les événements en lien avec l'architecture au niveau national. Il est visible et connu tant des journalistes que du public.

<https://openagenda.com/calendrier-annuel-de-l-architecture-mcc>

Nous vous communiquerons dès que possible le lien spécifique de l'**open agenda des JNArchi**, pour vous inscrire en ligne. Les deux outils (agenda annuel et agenda des JNArchi) s'alimentent mutuellement et sont suivis par un modérateur.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site internet des JNArchi et l'aide en ligne de l'open agenda :

- Site internet des JNArchi : <https://journeesarchitecture.culturecommunication.gouv.fr/>
- Lien vers l'aide de l'open agenda : <https://openagenda.zendesk.com/hc/fr>

Contacts

Vous pouvez également vous rapprocher de la DRAC Hauts-de-France si vous avez besoin de renseignements ou que vous êtes à la recherche de partenaires.

DRAC Hauts-de-France - Pôle Patrimoines et Architecture
5 rue Henri Daussy CS 44407, 80 044 AMIENS CEDEX 1

Service architecture :

Laëtitia LELEU

Tél : 03 22 97 33 06 ou 03 22 97 33 54